



À la suite des travaux réalisés par Valence Romans Agglo, la Ville de Romans va aménager la rue Pêcherie.

Ces travaux, réalisés dans le cadre du Programme de renouvellement urbain n°2, vont permettre :

- > d'apaiser et de sécuriser la rue
- > d'améliorer les circulations piétonnes et cyclistes
- > de végétaliser la rue
- > de conserver et mettre en valeur ses éléments patrimoniaux



Budget de la Ville de Romans : 1 074 000 € TTC

+ d'infos : ville-romans.fr

INFO RIVERAINS

L'AGGLO SÉPARE LES EAUX USÉES DES EAUX PLUVIALES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Romans-sur-Isère / Rue Pêcherie
Mai > novembre 2024



L'Agglo investit 804 000 € TTC pour la création du nouveau réseau d'assainissement.

DÉTAIL DU CHANTIER

Les services de l'Agglo créent un réseau souterrain dans la rue Pêcherie et les rues annexes afin de séparer les eaux usées des eaux pluviales.

Pourquoi créer un réseau dédié aux eaux pluviales ?

Actuellement, votre rue est équipée d'un réseau unitaire qui collecte à la fois les eaux usées (que vous avez consommées) et les eaux de pluie.

En cas de fortes pluies, ce réseau peut être saturé. **À l'issue des travaux, les eaux pluviales collectées dans le nouveau réseau seront rejetées dans l'Isère et soulageront le réseau existant dédié aux eaux usées.**

Ainsi, les risques de débordement d'eaux pluviales pour les riverains et de déversement d'eaux usées dans l'Isère seront limités.

À savoir

La création du réseau d'eaux pluviales et la séparation avec les eaux usées implique la création de tabourets de branchement eaux usées / eaux pluviales en limite de votre propriété. Le raccordement de vos sorties sera à la charge de l'Agglo (sur la partie publique).

En cas de mélange des eaux de pluie et des eaux usées à la sortie de votre habitation, une séparation (à votre charge) devra permettre la redirection des effluents dans le bon réseau. Les équipes de l'Agglo vous accompagnent dans la réalisation de ces travaux.



PLAN DES TRAVAUX



LÉGENDE

- | | | | |
|---|------------------------------------|---|--|
|  | Phase 1 : mai > mi-juin |  | Lieu de stockage des bennes d'ordures ménagères maintenu |
|  | Phase 2 : mi-juin > fin juin |  | Lieux de stockage des bennes d'ordures ménagères temporairement suspendus |
|  | Phase 3 : fin juin > fin juillet |  | Lieu de stockage des bennes d'ordures ménagères temporaire |
|  | Phase 4 : mi-juillet | | |
|  | Phase 5 : mi-août > mi-octobre | | |
|  | Phase 6 : mi-octobre > mi-novembre | | |

Pendant les travaux, la circulation des véhicules sera interdite (par phase).

Lorsque le stationnement et les accès seront contraints pour les riverains, une communication sera diffusée en amont.

La circulation piétonne sera maintenue et les accès aux commerces conservés.

Contact

Direction Assainissement, eaux pluviales et rivières
04 75 75 41 50 - assainissement@valenceromansagglo.fr